



Mairie d'Ercuis
Place Charles de Gaulle
60530 ERCUIS
contact@mairie-ercuis.fr
Tél : 03 44 26 71 69

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE QUARTIER N°4

14 SEPTEMBRE 2021

Référent du quartier : James MARÉCHALLE

Il s'agit de la première réunion de quartier, une présentation de l'objectif de ces réunions est faite.

Les problèmes soulevés sont les suivants :

Poubelles de la rue de Pillon de Thury.

Les administrés évoquent le problème qu'ils rencontrent avec les poubelles de la rue Pillon de Thury. En effet, il est constaté que les poubelles sont en quantités insuffisantes et qu'elles ne sont pas uniquement utilisées par les habitants de la résidence. Elles sont également l'objet de nombreux dépôts sauvages.

Le ramassage des ordures ménagères va être évoqué avec la Communauté de communes Thelloise afin de trouver une solution. La commune échangera avec le bailleur à ce sujet afin de trouver une solution pour éviter que les bacs de ramassage soient utilisés par d'autres personnes hors de la résidence.

La Thelloise peut mettre à disposition des bacs de quantités supérieures ou en plus grands nombres. Dans la mesure où vous constatez un dysfonctionnement concernant le ramassage des poubelles, je vous invite à en faire part à la mairie mais aussi à votre bailleur.

Poubelles de tri ménager

Les participants à la réunion de quartier évoquent aussi les bacs de couleur jaune sont trop petits pour certaines familles, et que le ramassage ne se fait pas si cela est entreposé dans une autre poubelle personnelle destinée au tri.

La société de ramassage mandatée par la communauté de communes Thelloise est stricte : le tri ménager doit être entreposé dans une poubelle au couvercle jaune ou dans des sacs plastiques transparents de couleur jaune.

Si

☞ Votre foyer est composé jusqu'à 3 personnes, vous bénéficiez d'un bac jaune de 120 litres, Dans la mesure où vous avez des ordures de tri qui ne rentreraient pas dans votre bac, vous pouvez bénéficier de sac poubelle jaune ou faire une demande pour obtenir un bac plus grand.

☞ Votre foyer est composé de 4 personnes ou plus, vous pouvez bénéficier d'un échange de bac sur demande auprès de la mairie. Un bac de quantité supérieure vous sera attribué en échange de l'ancienne nettoyée.

Les livraisons se font **UNIQUEMENT** le mardi.

Coupsures électriques

Un administré s'interroge sur les nombreuses coupures d'électricité lors du mauvais temps.

Lors des épisodes orageux, les coupures sont d'ordre intempestif. Les fournisseurs d'électricité font à chaque fois au mieux pour remettre le courant rapidement.

Nouveau transformateur face à la rue du val blanc côté rue de Beaumont.

La création de cette nouvelle transformation est due au déplacement du transformateur qui se trouvait sur un poteau électrique dans la rue du val blanc. Ce dernier fonctionne mal et son emplacement rendra les interventions des techniciens du réseau électrique compliqué. Il a été décidé donc de créer un nouveau transformateur situé au sol.

Pour l'instant, il n'est pas prévu de construction nouvelle face à ce transformateur.

Nouvelles constructions sur la commune

Un administré interroge Monsieur le Maire sur des éventuelles constructions sur la commune.

En effet, Monsieur le Maire explique que des parcelles vont bientôt s'ouvrir à la construction afin d'être conforme avec le Plan Local d'Urbanisme. Il se trouve que la commune doit prochainement étudier avec la commission exceptionnelle PLU la possibilité d'ouvrir des parcelles à la construction.

Celles-ci seront essentiellement destinées à la construction pour des maisons individuelles avec une possibilité de logements sociaux mais dans des proportions contrôlées.

Les parcelles précitées sont situées derrière le stade de foot et face à la ferme de Madame VAN BOSTAEL.

Rue de Beaumont

Sur la rue de Beaumont, il a été évoqué plusieurs points :

☞ La sécurisation des piétons :

Il a été révélé un manque d'éclairage sur une partie basse de la rue (côté rue de dessus le Moustier) et l'absence de trottoir rendant la circulation piétonne dangereuse avec le passage fréquent des véhicules.

Monsieur le Maire affirme que toute la rue de Beaumont est dotée en éclairage public, la partie basse a été installée en 2019.

Quant à la création d'un trottoir, ce dossier va être mis en étude. Dans un premier temps, il faut acquérir les terrains auprès des différents propriétaires et ensuite mener les études pour la prestation de voirie avec les demandes de subventions. Ce projet viendra en étude après la réfection du haut de la ruelle de Creil / carrefour allée des violettes.

☞ Le traitement des champs par les agriculteurs :

Il est demandé si les agriculteurs ont le droit de traiter leurs champs aussi proche des maisons lors de l'épandage. Et les administrés souhaiteraient savoir s'il y a des agriculteurs d'Ercuis.

En effet, ils sont dans leurs droits, le traitement doit être appliqué à un mètre des habitations et leur utilisation est strictement contrôlée par la Chambre de l'Agriculture.

Les cultures des champs citées appartiennent à Monsieur COLAS, Agriculteur de Chambly et Monsieur THOMA, Agriculteur d'Ercuis.

Le commerce à Ercuis

Au niveau des commerces, les participants à la réunion de quartier souhaiterait connaître l'évolution prochaine.

En début d'année, il est programmé l'ouverture du café à côté de la Poste, il sera prévu restaurant, épicerie, avec à l'arrière des logements et un local pour la préparation et livraison de repas.

Une machine à pain a été installée sur la place en 2020 et une autre machine distributrice d'autres produits de boulangerie, comme sandwicheries, pâtisseries, boissons...
Un toiletteur, un camion à pizza sont installés sur la place.

Nuisances apportées par les dérapages de voiture et la vidéosurveillance

Des nuisances sonores sont constatées dans la rue du Puits du Val. Les administrés souhaiteraient la démarche pour faire cesser ces agissements des jeunes domiciliées sur le village et connus.

En cas de tels comportements, il faut relever les plaques d'immatriculation pour que Monsieur le Maire fasse un signalement et éventuellement les filmer en notant la date et l'heure du dérangement.

À la question relative aux caméras de surveillance, Monsieur le Maire informe l'assemblée que des demandes de subvention sont en cours d'élaboration afin de pouvoir augmenter le nombre de caméra sur le territoire.

Il répond également que la ville d'Ercuis est la première ville test dont le système de surveillance est relié directement au à la vidéosurveillance du département.

Monsieur le Maire et la gendarmerie sont les seules personnes habilitées à visionner les caméras de surveillance.

Projet pour les jeunes

Une administré souhaite connaître quels sont les futurs projets pour la jeunesse d'Ercuis.

Le Conseil des Jeunes va être remis à l'ordre du jour afin de pouvoir solliciter notre jeunesse sur des projets culturels et communaux.

Evacuations des eaux pluviales

Un administré signale que les évacuations des eaux pluviales sont bouchées et que les engins agricoles qui passent mettent de la terre partout et par temps de pluie cela glisse dans les bouches d'évacuations des eaux.

Une visite par notre prestataire est prévue au début du mois d'octobre pour faire un entretien de notre système d'évacuation des eaux pluviales.

Réceptions téléphoniques

Un administré nous signale que le réseau téléphone ne capte pas bien sur le village.

Monsieur le Maire rappelle qu'à Ercuis, nous avons deux antennes : une qui se trouve au niveau de la ligne du chemin de fer et une nouvelle antenne en haut de la rue de Blaincourt. Cela dépend des opérateurs.

Signature du Maire
Jean-Marie NIGAY

Signature du référent quartier
James MARECHALLE



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marechalle', written in a cursive style.